

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Vie associative

REF : VIEASSOC2006007

Signataire : CS

OBJET : Précision sur l'affectation de la subvention de 15 000 euros à l'association "Aubervilliers Bouilly Solidaires - les amis de Bouilly".

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la subvention de 15 000 € votée par le conseil municipal du 23 mars 2006

Vu le projet de coopération 2006 avec la commune de Bouilly portant sur le creusement d'un puit, le surcreusement de quatre puits et de la réparation de deux forages et le remplacement des pompes.

Considérant la nécessité d'affecter la somme de 12 960 € sur les 15 000€ à ce projet

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique :

Le conseil municipal décide qu'une somme de 12.960 (douze mille neuf cent soixante) euros sur les 15.000 (quinze mille) euros de subvention accordée à l'association Aubervilliers-Bouilly-Solidaires – Les amis de Bouilly, lors du Conseil Municipal du 23 mars 2006, doit être attribuée au projet de « creusement, surcreusement de puits et de réparation de deux forages et pompes. »

Le Maire